



Collège privé catholique Sainte Geneviève
81, rue Hippolyte Foucque
97440 Saint-André



ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

La réinscription pour la poursuite d'études au collège Sainte Geneviève n'est pas automatique.

Pour les futurs élèves des niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, la réinscription se fait en 3 temps :

1°) **Les familles prennent connaissance des documents suivants, disponibles sur le site internet du collège (ONGLET : « COLLEGE ») :** Le projet d'établissement, le règlement intérieur, l'annexe au contrat de scolarisation (Charte des parents), le contrat de scolarisation, l'annexe financière.

2°) **Le dossier « Demande de réinscription » est téléchargé sur le site du collège (ONGLET : « CYCLE 4 »). Il est également joint à ce message.**

Le dossier est dûment complété avec les annexes et les pièces justificatives.

Il est déposé par l'élève, sous enveloppe, au secrétariat de direction **avant le mardi 04 juin 2024.**

Attention : aucun règlement ne doit être joint au dossier papier.

3°) **Puis, les familles doivent passer au collège dans les créneaux définis ci-après, pour solder la scolarité de l'année 2023/2024 et pour régler les frais d'inscription pour l'année 2024/2025.**

Pour les futurs 3èmes	Le mercredi 12 juin de 8h00 à 15h30
Pour les futurs 4èmes	Le mercredi 19 juin de 8h00 à 15h30
Pour les futurs 5èmes	Le mercredi 26 juin de 8h00 à 15h30
Pour les retardataires de tous niveaux	Jeudi 27 juin et vendredi 28 juin de 8h00 à 16h00

L'inscription ne sera définitive qu'après ces règlements.

Pour nous joindre :

Tél. 02 62 46 98 00

Mail secrétariat : ce.9740076p@ac-reunion.fr

<https://etab.ac-reunion.fr/clg-sainte-genevieve>